

Fédération des Associations d'Accueil de marins

Membre du Conseil International pour le Bien Etre des Gens de Mer (ICSW)

56 Rue Falguière 75015 PARIS

N°70 Mars/Avril 2011

France Ports Accueil

Edito

Dynamisme et Pérennité

Nos associations font preuve d'un dynamisme certain. Dans plusieurs ports , elles ont « poussé à la roue » pour la mise en place des commissions portuaires de bien-être. Deux exemples récents montrent que l'accueil des marins en escale motive des initiatives particulièrement intéressantes. A Bordeaux, sous l'impulsion de Mikel et de l'équipe d'Escale Adour,, une première réunion a réuni quelques « portuaires » motivés pour mettre en place à Bassens, une structure d'accueil des marins. Ce premier pas incite à l'optimisme de voir le seul grand port maritime métropolitain, qui en était dépourvu, se doter des moyens d'accueillir les marins en escale. A Port Réunion , les Amis des Marins viennent de signer une convention avec les agents consignataires et armateurs pour le soutien financier de l'activité du Centre d'accueil des marins. Le taux de la contribution fixée par navire peut être pris en exemple dans les ports métropolitains !

L'initiative réunionnaise montre que si le dynamisme et la motivation des associations sont nécessaires pour un accueil performant des marins,, elles ne sont pas suffisantes. Car la pérennité des structures de bien-être portuaires et des associations qui les gèrent dépend de cet « appui financier régulier et suffisant » prévu par la Recommandation, annexe de la Convention 163.

C'est pourquoi, et au vu de la situation révélée par l'enquête de décembre dernier, nous avons demandé au Directeur des Affaires Maritimes l'adjonction, dans le Code des Ports Maritimes, en sus des droits de port et redevances déjà prévues d'une « redevance bien-être » applicable à tous les navires de commerce faisant escale dans les ports français. Son taux serait fixé par chaque port, après avis de la C.P de bien-être. Car, sans méconnaître l'aide apportée par l'Etat, les collectivités locales, les ports, ITF et les marins, l'apport régulier d'une telle redevance est le gage de la pérennité de nos associations et donc d'un accueil, au meilleur niveau, des marins en escale. Cette redevance à la charge des armateurs, à l'impact insignifiant sur les comptes d'escale, serait la modeste rémunération du service rendu à leurs équipages.

Car le dynamisme, dans le domaine qui nous concerne, ne peut se développer qu'avec l'assurance de la pérennité des initiatives prises. Le bien-être des marins, sur lequel la France s'est engagée à veiller dans nos ports en dépend !

Alain Coudray

Sommaire

Il y a dix ans	Page 1
International : A.G. de l'ICSW	2/3
ICMA 10ème conférence mondiale à Hambourg	3
Observatoire des Droits des Marins	3
Contribution des armateurs	3
Nouvelles des Ports	4/8

Il y a 10 ans... , Anny Morandy, qui présidait l'association sétoise des Amis des Marins lançait un SOS en faveur des 53 marins abandonnés du Florenz et du Vasily La solidarité inter associations allait normalement jouer notamment de la part de Marseille qui disposait d'un fonds à cet effet. Mais la FAAM saluait l'intervention de l'Etat, qui, dans la ligne du rapport Gilory, accordait pour la première fois, des avances sur salaires. Car le rapatriement rapide de ces marins nous apparaissait – contrairement à certains – la priorité dans ces drames.

International

Le Comité international pour le bien être des gens de mer (ICSW) a tenu son Assemblée générale annuelle les 1^{er} et 14 avril à Copenhague où vit et travaille le nouveau président Soren Sorenson, elle a rassemblé environ 50 représentants de différentes organisations de 4 continents. Cette organisation, longtemps regardée comme un **Think tank**, a décidé lors de la réunion à Barcelone en 2010 de développer des projets concrets pour avoir plus de visibilité et essayer d'avoir plus d'adhérents pour compenser la baisse de subvention des bailleurs traditionnels tels que ITF. L'organisation envisage également de déménager dans les locaux londoniens de l'Isan (International Seafarers Assistance Network) pour diminuer les coûts de location. Anny Morandy, vice présidente de la Faam, rendue plus disponible par sa mise en pré retraite et qui parle couramment l'anglais, participait pour la première fois à une session

Welfare Awards (Tableau d'honneur) : un des projet phare de l'organisation est la distribution de récompenses aux ports, aux armateurs et aux foyers méritants. La remise de récompense permet de se faire connaître et de communiquer sur le welfare des marins.

Regional work Program : Ce programme permet d'organiser les foyers d'accueil par région. Il a été mis en place en Asie du Sud Est le coordinateur Dewa Nyoman Budiasa est venu présenter son travail de coordination. Il existe actuellement 12 centres aux Philippines, 10 centres à Singapour, 5 centres en Malaisie, et à Taiwan, 4 centres en Indonésie, 2 centres en Thaïlande et 1 centre au Cambodge. Ce programme régional permet de travailler avec les élus, de mettre en place des commissions portuaires et cela malgré les différences qu'ils existent dans les différents pays. A savoir qu'en Malaisie les foyers ne sont ouverts qu'aux nationaux. La Chine ne fait pas partie de ce programme régional, des questions ont été posées à ce sujet.

Twinning Program : jumelage : permet d'organiser des jumelages entre foyers tels que Venise /Hamburg, Puerto Cabello/ Vitoria, Gdansk /Kerch qui ont tous apporté beaucoup aux foyers impliqués. Il est à regretter que peu de jumelages aient été organisés en Afrique et en Asie

Ship Welfare Visitor Course .Ce programme a permis la formation de 900, dont 10 français, visiteurs de bateaux et de 7, dont Jill

de l'ICSW et a su très rapidement discerner les potentialités de ces réunions et l'intérêt de pouvoir échanger avec nos collègues internationaux. Comme d'habitude M. Quéré, Président de l'Agism et M. Benamou, Directeur, étaient présents et nous avons très rapidement fait une constatation commune : c'est que nous ne savons pas mettre en valeur ce que nous faisons. Certes beaucoup de membres de l'ICSW qui avaient participé à l'Assemblée Générale de l'ICSW à Marseille en 2007, avaient été admiratifs devant notre organisation Agism/Faam, mais par la suite on a été souvent modeste ou timide. On envisage donc, avec l'Agism, de faire une présentation commune lors des prochaines rencontres.

Le compte rendu suivant a été établi par Anny que je remercie. Angel Llorente.

Simpson, du foyer de Calais, instructeurs en Europe et en Asie.

Day at the park 2010 .Cette grande manifestation a eu lieu à Manille en avril dernier, elle a permis à des milliers de marins et à leurs familles de se rassembler dans une ambiance festive. Cette **manifestation a aussi permis la création d'une grande organisation de femmes de marins.**

Day of the seafarer 25 juin 2011 : Suite à 2010 déclarée l'année des marins, cette journée a pour but de communiquer sur les marins en organisant une multitude de petits événements partout dans le monde.

Seafarers'welfare Seminar : La 2eme journée a rassemblé des intervenants très différents pour répondre aux besoins divers et aux problèmes des marins, beaucoup d'armateurs Danois ou leurs représentants assistaient à cette journée. Le séminaire a été ouvert par Pias Evoss Vice-présidente de l'association des armateurs Danois. Elle a souligné l'importance d'assurer les besoins essentiels des marins mais aussi celui de leurs familles, l'importance d'avoir des loisirs et accès aux moyens de communication même si pour elle cela n'est pas un besoin essentiel comme peut l'être l'accès à une nourriture saine et des soins médicaux. *Ken Peters, de the missions to Seafarers a alors souligné que si la communication est un besoin alors pourquoi cela devrait être fait par des organismes caritatifs.*

Moyens de communication : Plusieurs intervenants ont présenté leur projets pour améliorer la communication à bord. La compagnie VITAMOBILE planche sur un projet de compte bancaire pré payé et d'une carte bancaire adapté aux marins, pour le moment il y a pas mal de réticence de la part du milieu bancaire.

Histoire des lois en droit maritime par David Dearsley : Le recueil des Conventions et Recommandations sur le travail maritime du BIT dans une main et, d'une taille plus petite, la Convention du travail maritime 2006 dans l'autre, David Dearsley, a expliqué que lorsque cette Convention 2006 sera adoptée, le recueil des conventions n'aura plus d'utilité. Mais il faut qu'elle soit ratifiée par au moins 30 pays représentant 33% du tonnage mondial

Conclusions personnelles : Réunion intéressante, nous avons des contacts avec des foyers, nous avons demandé des informations sur les financements des foyers dans les pays Nordiques, nous avons d'ailleurs déjà des réponses. Anny Morandy...

Nous pourrions diffuser, dans les prochains FPA, les informations acquises au cours cette rencontre. Ces contacts avec des collègues étrangers permettent aussi de jauger notre action et de faire des comparaisons. Alors que de nombreux foyers français ouvrent leurs portes du 1^{er} janvier au 31 décembre, j'ai été assez surpris d'apprendre qu'un « Drop in Centre for International Seafarers », très bien équipé, d'un grand port d'Asie, n'ouvrirait ses portes que de 15 à 22h00 et seulement du lundi au vendredi et ni les weekends et jours de fête. Les marins me semblent oubliés ces jours-là. Angel Lorente.

ICMA (International Christian Maritime Association)

Tiendra sa dixième Conférence Mondiale du 18 au 23 août à Hambourg. L'ICMA a un poste d'observateur au sein de l'Organisation Maritime internationale. Par son intermédiaire il est possible de faire remonter des questions telles que celles concernant l'application du code ISPS et autres.

L'Observatoire des Droits des Marins (<http://www.obs-droits-marins.fr>)

Le film documentaire « En rade » sélectionné pour concourir au Festival International du film des Droits de l'Homme qui se tiendra à Nantes du 15 au 19 juin, sera projeté le samedi 18 juin au cinéma « Le Katorza » à Nantes à 16h0. La projection sera suivie d'un débat avec la salle, animé par Patrick Chaumette, Président de l'Observatoire des Droits des Marins.

Contribution armateurs

La FAAM a adressé au Directeur des Affaires Maritimes le 10 mai 2001 la lettre dont copie est jointe à ce bulletin pour demande l'officialisation d'une redevance « bien être » qui leur serait facturée en même temps que les droits de port.

Nouvelles des ports

Dunkerque : Journées de la Mer et du Nautisme : ont eu lieu les 14 e 15 mai, l'occasion aux associations de faire connaître leur action.

- **Les amis des marins** ont tenu leur assemblée générale ordinaire, le vendredi 8 avril en présence de Monsieur Philippe Bertonèche, président du CBE et de Jill Simpson de Calais, formatrice ICSW pour les

(clause déjà atteinte mais seulement 12 pays ont signé – il en faut encore 18). On espère qu'elle sera appliquée en 2013.

Pirates : il y a eu en 2010 273 incidents : 119 navires arrêtés avec 2750 marins pris en otage. Les rançons sont en moyenne de 4 millions de \$ et la captivité est de 156 jours en moyenne. A savoir que les rançons augmentent ce qui permet aux pirates d'être mieux armés. Il y a déjà eu en 2011 130 incidents ce qui implique que le problème s'accroît. Il y a actuellement 800 otages. Un groupe de travail s'est formé pour travailler sur ce problème **Oceans beyond piracy working group**. *Les dernières informations reçues font état d'une aggravation de la situation. Des cas de torture pour faire pression sur les armateurs ont été signalés.*

visiteurs de navires. Une trentaine de personnes étaient présentes ou représentées. Le rapport d'activités de l'année 2010 a repris les différentes actions :
- d'information et de formation poursuivies.

Réédition de la plaquette d'information distribuée aux marins pour renouveler le stock épuisé en 4 ans. Le CBE assure le financement de cette publication.

- de formation de visiteurs de navires. Cette formation sera renouvelée au cours de l'année 2011

- de rencontres avec les acteurs portuaires, la Capitainerie. D'autres sont programmées pour 2011 Agents Consignataires, du Pilotage, Remorquage,

- voyage à Anvers en Juin pour rencontrer les responsables des foyers d'accueil, bonne découverte d'autres fonctionnements et l'occasion de tisser des liens entre ports. Une visite du foyer du port de Rouen est prévue.

- les visites de navires se sont multipliées au cours de l'année et il est fait appel à tous ceux qui accepteraient d'assurer certaines visites qui ne le sont pas encore. Les visiteurs assurent régulièrement un petit compte-rendu de leurs

Loon Plage : Les compte-rendus faits par les visiteurs viennent corroborer nos propres constatations : pression sur les équipages pour qu'ils n'aillent pas à terre et fréquentes présences à bord de navires indiens, d'épouses et d'enfants. Lorsque ces navires sur lesquels se trouvent ces familles sont des minéraliers, ils sont accostés à des quais, au milieu de tas de charbon ou de minerai, un environnement pas très agréable. Il est pratiquement impossible de rester sur le pont de ces navires en opérations commerciales à cause de la poussière qui oblige à se cloîtrer à l'intérieur, portes, hublot et sabords soigneusement verrouillés. Nous faisons le maximum pour aider ces personnes à s'évader du navire, découvrir la France pour beaucoup, faire du shopping, parfois faire un saut à Paris. Il y a quelques années, une de nos bénévoles, avait ainsi fait la guide et

Rouen : Nous avons noté dans le journal de Mission To Seamen le décès de Alison Boyce qui était la secrétaire de Huw Mosford responsable des chapelains anglicans ; nous lui avons adressé nos vifs sentiments de sympathie qu'il a vivement appréciés. Nous préparons notre AG pour le mois prochain. Notre bénévole anglaise se propose d'animer deux heures de conversation anglaise tous les 15 jours avec les bénévoles et salariés volontaires ; début des cours le 7 mai et déjà 4 inscrits; merci à Deborah Nous avons recruté un jeune de 23 ans engagé en service civique pour 6 mois renouvelables 1 fois ; très débrouillard en informatique, il va nous mettre

visites et nous nous proposons d'en faire une synthèse régulière que nous remettrons au CBE.

Peu de marins hospitalisés cette année, ou pour des durées très courtes n'excédant pas la journée, mais le service des visites aux marins hospitalisés est assuré régulièrement par une petite équipe Plusieurs bénévoles assurent également divers services au Port Ouest comme les transports. Le rapport financier présente un déficit n raison en raison de la réédition de la plaquette, mais la subvention complémentaire du CBE devrait couvrir la dépense. La réunion s'est terminée par la remise, par Jill Simpson, des badges et diplômes aux visiteurs de navires : Anne et Jean Depin, Yves Copin, Manu Langrand, Angel Llorente, et Bernard Ultré. Remise fêtée autour du verre de l'amitié. Marie Françoise Darondeau.

depuis nous recevons chaque année, une très gentille carte de vœux en provenance de Mumbai .Un appel a été lancé pour de nouveaux visiteurs, tout le monde ne peut pas le faire, mais guider des familles pourraient être à la portée de personnes parlant un minimum d'anglais. Cela répondrait également à nos statuts qui prévoient l'accueil des marins et de leurs familles. Une mauvaise nouvelle : la suspension des contrats aidés, suspension qu'on espère provisoire mais qui ne sera pas poser des problèmes de financement. Autre mauvaise nouvelle : la banqueroute, dont nous n'avons pas été prévenus aussitôt, de notre fournisseur de cartes téléphoniques qui nous a privés de service pendant quelques semaines. L'A.G. de l'ALAM se tiendra le jeudi 26 mai à 18h00 à la Maison des Associations, place Jean Moulin à Loon Plage.A.Llorente.

en place un site internet et assurer la maintenance de nos équipements (entre autres tâches) .Un navire dont une partie de l'équipage n'est pas payée depuis 6 mois, voilà ce qui est arrivé ces jours derniers ; Pascal Pouille-inspecteur ITF de notre secteur- appelé à la rescousse était à bord le lendemain matin ; l'équipage est déterminé à ne pas bouger avant le paiement des arriérés de salaire . Pas de nouvelles de la préfecture, la Commission pour le bien-être des marins annoncée en octobre 2010 n'est toujours pas en place.à suivre . Les bénévoles du foyer de Dunkerque se proposent de venir nous rendre visite début septembre; nous les recevrons avec plaisir.

Rien d'autre en vue. Amitiés à tous, Gérard

Le Havre : l'Association Havraise des Amis des Marins fêtera son 30^{ème} anniversaire le mercredi 8 juin à 18h00 au Seamen's Club

Saint Malo /Réunion du bureau de la commission portuaire de bien être des gens de mer le 23 mars. Le délégué à la mer et au littoral de l'Ille-et-Vilaine (Benoit Faist, DML) constate avec satisfaction que la coordination des services de l'Etat (sous-préfecture, DDTM, OFII, administration centrale, AGISM, mobilisés dans le cadre des obligations internationales de l'Etat, en application de la convention OIT166) et des associations caritatives, au premier rang desquelles MPA (Marie Amitié Partage) aura permis, avec le concours de l'autorité portuaire (CRB), de la capitainerie et du concessionnaire (CCI), un traitement rapide de la crise humanitaire constituée par la situation d'abandon des marins de l'Hilde-G. La vice-présidente du Conseil Régional de Bretagne (Isabelle Thomas, CRB) souligne que cela démontre l'utilité et la capacité de mobilisation de l'association. Elle indique la volonté de la Région d'harmoniser les aides apportées aux différentes structures d'accueil des marins dans les 3 ports relevant de sa compétence. Préférence pour la mise en place d'une redevance (modique mais suffisante) qui apporte visibilité et transparence. La région poursuit une politique

Brest : Avis de tempête sur Brest. Si le bilan de 2010 est satisfaisant pour le seamen's club de Brest, l'année 2011 s'annonce beaucoup plus délicate au plan financier. L'an passé, nous avons accueilli 2715 marins dans notre petit local. Il faut y ajouter quelques centaines d'autres qui viennent se connecter à internet en s'installant, en dehors des heures d'ouverture, aux tables de la terrasse de l'Hôtel des Gens de Mer. Parfois, lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises, le gérant de l'Hôtel leur ouvre une salle de réunion ! Financièrement, les subventions de la Région et de la ville de Brest ont couvert les frais du salarié. Les adhésions, dons et recettes des ventes d'objet de première nécessité ont permis d'assurer un bon accueil des marins. Mais la subvention de la Région étant dégressive et celle de la ville de Brest restant stable, nous allons rencontrer des difficultés pour boucler le budget 2011. Il nous manquera près de 5000 euros pour assurer la paie du salarié et les cotisations sociales. C'était prévisible et nous avons donc posé la question d'une aide financière des armateurs

ciblée de subvention sur des projets précis (ex. création d'un pôle social à Brest regroupant le Service Social maritime, la Touline et l'accueil des marins) . La vice-présidente du CRB souligne l'importance de l'implication des associations pour rendre crédible la gestion de cette redevance. Sur Saint-Malo, il faut que le projet soit solide, sérieux, rigoureux et fiable. Les services du CRB (Christophe Marquez) peuvent donner des conseils pour monter le projet, le budget, etc. La vice-présidente du CRB souhaite que l'association présente avant tout un projet précis de ses activités (heures d'ouverture, activités, services proposés...), en lien avec un projet de budget élaboré. Il paraît raisonnable d'envisager un mi-temps salarié permanent pour assurer la coordination des bénévoles. Elle se propose d'intervenir avec le DML lors d'une prochaine année pour aider l'association à structurer ses besoins et planifier ses activités. La Région Bretagne a proposé un bâtiment au pied du Château, à la MAP. Les devis sont arrivés, le permis accepté : restent de gros travaux à engager avant l'ouverture prévue courant 2012. L'AG. de la MAP aura lieu le lundi 30 mai à la mairie annexe de Paramé à 20h00.

lors de la première réunion du bureau de la Commission de Bien-Être des Marins, en novembre 2010 : le représentant des consignataires, Monsieur Torillec, avait jugé la demande recevable et s'était engagé à en discuter avec ses collègues. Malheureusement, ceux-ci ne sont pas du même avis et refusent toute participation ! Nous ne désespérons pas de les convaincre compte tenu de l'enjeu humain ! Lors de la seconde réunion du bureau de la commission de bien-être qui s'est tenu fin avril, le sujet du financement des activités du seamen's club et en particulier celui du poste salarié a été évoqué. Un courrier sera adressé aux responsables régionaux afin de les alerter sur les difficultés à prévoir en fin d'année. Au cours de cette réunion, nous avons eu confirmation du projet de reconversion de l'ancien bâtiment central de la main d'œuvre du port de Brest (BCMO) pour le reconvertir en pôle social maritime, auquel le seamen's club sera intégré. L'objectif fixé par Mme Thomas, vice-présidente régionale chargée de la mer et de la protection du littoral, est que le projet aboutisse fin 2012. La vie des

marins est toujours difficile, elle est souvent dangereuse et parfois même dramatique. Un marin philippin est mort lors d'un accident alors que son navire passait au large de Brest. Le représentant de l'armateur s'est renseigné au Seamen's club pour organiser une célébration religieuse. Il se trouve qu'un des bénévoles est prêtre catholique. Il a bien sûr accepté de s'en occuper. Une première célébration a eu lieu sur le navire puis, une seconde, à terre, dans un centre funéraire, avant le rapatriement du corps. Les marins philippins et la communauté philippine de Brest ont participé à ces moments douloureux et émouvants. Fort heureusement, ce type d'événement est rare... En revanche, il en est un autre que nous souhaitons renouveler régulièrement : Brest est le port d'attache de

câbliers de FranceTélécom Marine, en particulier du Léon-Thévenin ; les escales sont parfois longues entre deux missions et les relations entre marins et accueillants peuvent s'établir sur la durée ; à l'occasion du renouvellement de l'équipage et avant le départ des marins du René-Descartes, autre câblier en escale technique, le Seamen's club a organisé une soirée festive. Les marins malgaches sont venus avec leurs instruments de musique et ont interprété des airs traditionnels de leur pays ; les brestois n'étaient pas en reste et ont, à leur tour, interprété des airs bretons à la clarinette et à l'accordéon... l'assistance n'a pas résisté à l'envie de danser ! Une très sympathique soirée ! Amicalement, A Tirilly

Lorient : Bonjour Angel. Quelques nouvelles de Marin'Accueil Lorient : notre députée Françoise Olivier Coupeau est décédée. Elle connaissait bien Marin'accueil, appréciait notre travail et les marins su/ rtout. Elle nous a écoutés et aidés. Nous lui avons rendu hommage et partageons le chagrin des siens. Le "Beluga Houston « 169 m, pavillon Gibraltar avec un équipage Ukrainien(19) et allemand (1) a été saisi à Lorient. Arrivé à Lorient le 6 avril pour décharger 14000 tonnes de drêche de maïs. saisi le 8 avril pour une créance de la compagnie de 550 000 € de carburant... nous connaissons bien les marins, avons identifié leurs besoins, y avons répondu (ballades, courses alimentaires pour l'équipage, change, connexions... et même livraison de 150 kg donnés par la banque alimentaire. ITF est venu, les salaires étant payés...il faut attendre. Le navire, "gênant à quai " a été posté au mouillage depuis le 9 mai, affaire à suivre. Notre président a "postulé" pour les trophées

de la vie locale du crédit agricole et avons obtenu le 2d prix localement. Nous avons acheté 2 vélos (+ kits sécurité) afin de les mettre à la disposition des équipages pendant l'escale. Nous nous rendons à Vannes vendredi pour participer au niveau départemental où nous avons été sélectionnés. Nous demandons une subvention pour nous équiper d'un routeur pour nous simplifier et nous protéger au niveau des connexions internet.. Nous avons fait un partenariat avec l'association "défi" qui va nous livrer des ordinateurs et en faire l'entretien pour 60 € par ordi et par an; si vous êtes intéressé voyez : **ordi.2.0** site national. Notre partenariat avec bookhémisphère marche super: nous récoltons des livres dont les gens ne veulent plus; ils les vendent et en contrepartie, nous garnissent de livres en langues étrangères nos étagère pour les marins. Nous prévoyons une fête fin juin pour la journée du marin. Emmanuelle.

St Nazaire : Notre activité depuis janvier a été plutôt calme avec plus de 500 marins accueillis depuis Montoir en taxis grâce à l'aide du CBE Deux navires ont eu recours à ITF pour régler des problèmes de retard de paiement des salaires. L'«Aspet « est toujours en cale sèche et le cuistot semble s'être fait une nouvelle vie. Le port a été débouté de la saisie

du navire, à suivre. Nous sommes dans l'attente des décisions concernant nos subventions du CBE et de la Mairie. Une petite Equipe a été mise en place pour la préparation du Congrès de la FAAM d'octobre 2012 qui aura lieu dans le port de St Nazaire Bien cordialement, Pierre Gazel.

Nantes : Nous finalisons le recrutement d'un volontaire au service civique. Nous sommes passés de 7 visiteurs de navires à 12 mais cela est lourd à manœuvrer. Bien amicalement, Bernard Lefevre.

La Rochelle : Nos amis de La Rochelle ont signalé la possibilité de réduction d'impôt pour les donateurs aux organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, social, humanitaire... Il faut s'adresser à l'Inspecteur local des impôts. Copies de la lettre adressée par Marine'escale et le texte sur

les foyers d'accueil rédigé par Alain Coudray sont à votre disposition. Merci de signaler si votre foyer bénéficie déjà de telles mesures. A.LL.

Bordeaux : l'accueil des marins est sur rampe de lancement : l'intention du Grand port Maritime de Bordeaux, une conjonction de bonnes volontés : Port, Affaires Maritime, Pilotage qui a organisé une rencontre dans ses locaux le 18 mars, l'engagement de la Mission de la Mer, la collaboration et le partage de l'expérience du foyer Bayonnais Escale Adour, la mise sur pied prochaine de la Commission Portuaire de Bien Etre du port de Bordeaux prévue par la loi, le soutien de la FAAM sont autant d'éléments qui ne peuvent que laisser présager du succès de cette double construction : un bâtiment et une équipe de bénévoles et permanents solide pour assurer son fonctionnement et sa gestion. Bordeaux reçoit 1500 navires par an. Bassens étant au cœur du trafic, c'est là que le port est disposé à offrir une capacité de surface si cet espace est contrôlé et soumis à une discipline, car il y a des obligations en termes de sûreté. Deux projets d'implantation de Foyer :

- 1) Boulevard de l'industrie en dehors de l'enceinte du port
- 2) A la Baranquine dans les logements actuellement disponibles si cela est possible. Ce serait plus petit et dans l'enceinte du port ce qui éviterait d'éventuelles invasions ou

Bayonne : Compte rendu de l'A.G

d'Escale Adour 31 Mars 2011 L'assemblée générale de cette année 2011 a eu lieu au Foyer ESCALE Adour le Samedi 12 Février. Elle a été suivie d'un repas avec les conjointes pour célébrer les temps forts d'activité qu'a été l'année 2010. Relevons 4 points :

-Le nombre élevé de marins accueillis : Plus de 4000 (3200 en 2009).

-Le succès de la rencontre nationale des Foyers qui s'est tenue au domaine du Pignada à Anglet, qui a mobilisé toutes les forces vives de ESCALE ADOUR. Les participants venus des 14 foyers de Hexagone ont apprécié la qualité de l'accueil. Ce fut un temps fort de publicité du Foyer via les medias.

-Le succès de la plaquette Les Marins du monde nos frères. Un gros travail de composition, de recherche de documents, etc...Un défi financier également. La plaquette est payée grâce aux ventes et aux aides financières. Elle est demandée largement.

-La venue de nouveaux bénévoles qui viennent avec bonheur porter main forte à l'accueil.

nuisances.

Ce local mis à disposition aurait une règle c'est « un espace contrôlé » qui demande de préciser les activités qui pourraient exister : mise à disposition d'une **connexion internet** avec des petites cabines ou séparations, permettant à chacun de discuter en direct avec les siens, dans une certaine intimité., équipements internet complets pour les marins qui n'auraient pas de portable, vente de **cartes de tel**, boissons (sans licence) et autres produits d'**hygiène** sont nécessaires ainsi que la mise à disposition de **renseignements** sur Bordeaux et sa région. Les marins sont des jeunes qui aiment se défouler au baby foot ou au ping pong, passer un moment agréable, jouer de la guitare, etc... Il y a aussi un service de navettes et un véhicule pour que les marins puissent faire leurs **courses** ou participer à une activité. Pendant des décades le port de Bordeaux a bénéficié de foyers de marins. On peut espérer que l'esprit d'accueil est resté et qu'il sera possible de trouver dans la population bordelaise des bénévoles motivés pour assurer l'accueil des cargos mais il faudra aussi penser aux équipages de paquebots de croisières

« Je voudrais donner de mon temps sans forcément attendre un retour », a confié l'un d'eux.

Le permanent Jacques Béhotéguy a tenu à partager à tous l'humanité qu'il a reçue : notamment un syrien qui est venu l'embrasser, heureux des services que nous avons pu lui rendre.

La Commission de Bien Etre devrait se tenir au cours du premier semestre.

Le site créé par Alain Derivière www.escale-adour.fr a été visité par 1200 visiteurs du monde entier.

Bernard Sanglar a fait part du bilan financier qui a été approuvé par toute l'assemblée. Il reste positif avec 19.308 € de contribution volontaire des consignataires, ce qui représente 950 navires. Nous restons dans l'attente de nouvelles propositions à la hausse pour améliorer notre service d'accueil en prévoyant une ouverture en milieu de journée. Les marins attendent cela car l'escala est habituellement courte.

Le Foyer Escala Adour s'est rendu à Bordeaux à deux reprises Le 18 Mars pour

rencontrer les responsables portuaires de Bas-sens. Un local sera ouvert pour les marins par les responsables portuaires et une association sera créée par des bénévoles qui ont pris ce challenge à leur compte. **le 19 mars** pour participer au 50 ième anniversaire du CCFD avec la Mission de la Mer et le foyer de La Palice.

Sète : Après près de 4 mois d'assistance de l'équipage du RIO TAGUS (de fin novembre 2010 à début mars 2011) avec l'aide des services du port, des services de l'état, et de l'AMAM de Marseille (dont le fonds de soutien a procédé à des avances sur salaire – fort hypothétiques..), nous voici à nouveau sur le pont : c'est un nouveau navire, le LENA qui est arrêté à Sète depuis le 11 mars. Le Rio Tagus comptait 11 marins à bord. 10 marins ont été rapatriés dans leurs pays respectifs entre le 15 février et le 9 mars, grâce à l'aide de l'Office français pour l'intégration et l'immigration (OFII), mais le commandant ukrainien, toujours plein d'espoir, avait décidé de rester. Depuis fin mars, il a donc trouvé des

Marseille Nous avons la chance d'avoir une ancienne salariée qui a fait un stage de création de site Internet et qui comme travail de fin de stage s'est proposée de nous créer un site, le 25 mai, nous allons l'inaugurer. Il comportera un blog accessible avec un mot de passe pour les bénévoles, ils pourront se partager des informations et des impressions. De la même manière, Sabrina, jeune tunisienne en master 2 de LEA cherchait un stage pour valider sa formation, elle s'est intégrée pour 7 mois à notre équipe de la gare maritime. Les membres de la commission portuaire du bien-être sont nommés. Celle-ci se réunira -enfin ! – le 1^{er} juin. Toujours aucune nouvelle de notre futur foyer pour les équipages des paquebots. Une bonne nouvelle, Marseille-Volontariat nous a envoyé 5 candidats bénévoles et quatre assurent déjà

Port Réunion : Salut Angel, Quelques nouvelles de la Réunion, En ce qui concerne nos actions pour le bien être des marins, la Direction de la Mer du Sud de l'Océan Indien (DMSOI) nous propose, une journée "portes ouvertes" du centre le 10 juin et qui pourrait s'articuler comme suit :

- 9 h 00 - Réunion de la commission portuaire de bien-être des gens de mer
- 10 h 30 - Intervention du préfet, du maire du Port, du DMSOI, du président des amis des

Une réunion de travail est prévue le 9 Avril pour mettre au point des questions d'organisation liées à l'accueil des marins, aux liens entre les bénévoles et entre le permanent et les bénévoles. Le secrétaire d'ESCALE ADOUR Mikel Epalza

compatriotes et d'autres marins parlant russe, avec qui il partage ces moments difficiles. Le Lena compte 6 marins à bord, essentiellement des résidents estoniens, originaires des communautés russophones de l'ancienne Union soviétique. Comme pour l'équipage précédent, les marins du Lena ne sont pas payés depuis l'automne dernier. La compagnie de management (leur ancien armement, qu'ils appellent toujours le propriétaire) est UMM à Tallinn, en Estonie, et a mis la clé sous la porte. 5 autres navires de cette compagnie sont aussi arrêtés dans d'autres ports européens. Hélène Scheffer.

l'accueil à la gare maritime et une dame en plus accepte de faire quelques travaux de secrétariat. Depuis quelque temps, nous avons des problèmes avec la WIFI, souvent une trentaine de marins sont connectés sur la même LIVEBOX et si vraisemblablement quelqu'un fait un téléchargement cela occupe la bande passante et les autres ne peuvent plus se connecter. Des marins chinois avec des émetteurs-récepteurs WIFI particuliers empêchent tous les autres de se connecter et en plus après leur départ il faut réinitialiser la LIVEBOX. La fréquentation de nos foyers est toujours importante avec plus d'escales de paquebots. En septembre nous allons fêter les 200000 ème marins depuis 2004 au foyer des navires de croisière. G.Pelen

marins et du directeur du centre – 11 h 30 - Point presse suivi d'un petit pot pour les invités (essentiellement les officiels et les membres de la commission portuaires et les bénévoles du centre) - ouverture au public à partir de 14 h et qui pourrait se prolonger la journée du lendemain si possible. Le 25 juin nous organiserons la journée des marins afin de rendre hommage aux gens de mer. Alain Djutang

Copie

Fédération des Associations d'Accueil de Marins

Membre du Comité International pour le Bien Etre des Gens de Mer (ICSW)

56 rue Falguière 75015 PARIS

Monsieur PAOLANTONI
Directeur des Affaires Maritimes
Grande Arche – Paroi Sud
92055 LA DEFENSE CEDEX

Dunkerque, le 10 mai 2011

Monsieur le Directeur,

Comme il en avait été convenu lors de la dernière réunion du Conseil Supérieur de la Prévention du Risque Professionnel Maritime et du Bien-Etre des Gens de mer, notre Fédération vous a adressé le 29 décembre 2010 le panorama des contributions volontaires versées par les armateurs des navires faisant escale dans les ports français. Au vu de cet « état des lieux » peu satisfaisant, nous proposons que cette question soit soumise à un groupe de travail du Conseil.

Sans réponse de votre part à notre lettre et à notre proposition, la FAAM demande officiellement une modification au chapitre 1^{er} du Titre 1 du Livre II de la partie réglementaire du Code des Ports Maritimes, de l'article R-211.1 en y ajoutant un § f- « une redevance pour le bien-être des gens de mer ». Conséquence de cette adjonction une section 5 du Chapitre 2 devrait prévoir :

- l'obligation pour tous les navires de commerce redevable du droit de port « navire » d'acquitter cette redevance,
- l'affectation obligatoire de cette redevance, dont le taux modulable (selon la jauge ou la longueur) est fixé par chaque port, après avis de la commission portuaire de bien être, à la fourniture des moyens et services de bien-être dans les ports, à la fourniture des moyens et services de bien-être dans les ports
- le versement de son produit aux associations agréées ayant pour objet de mettre en œuvre ces moyens et services

Cette demande nous paraît justifiée pour les raisons suivantes :

1 –En ratifiant la Convention 163 de l'O.I.T. concernant le bien-être des gens de mer, la France s'est engagée (art.2) à « veiller à ce que les arrangements nécessaires soient pris pour le financement des moyens et services de bien-être » adéquats.

C'est la condition permettant la pérennité des associations de bénévoles qui assurent dans les ports français cette « mission » d'accueil des marins en escale.

2 – Le tripartisme qui anime toutes les conventions de l'O.I.T., doit normalement se retrouver dans les sources de « l'appui financier régulier et suffisant » mentionné à l'art. 10 de la

Recommandation 173. Or si l'Etat (incluant l'autorité portuaire et les collectivités locales) et les gens de mer (participation des marins et du Welfare Trust de la Fédération Internationale des Transports) sont dans les différents ports des sources importantes de cet appui, la participation des armateurs, - l'enquête qui vous a été adressée le montre éloquemment - est, du fait de son volontariat, très insuffisante et irrégulière, voire totalement absente dans certains ports

3 - Or le service rendu par nos associations l'est au profit des équipages de ces armateurs qui rémunèrent par ailleurs les services rendus à leurs navires (pilotage - stationnement) et leurs marchandises (manutention - transit..) durant l'escale.

4 - le taux modeste d'une telle redevance représente un pourcentage infinitésimal des frais d'escale. A titre d'exemple, 50€ c'est 0.015% du compte d'escale d'un porte-conteneurs de 8500 EVP à Marseille !!

5 Le rapport annuel des premières commissions portuaires devrait souligner les difficultés financières des associations et l'intérêt d'une telle redevance obligatoire pour tous les navires en escale, et régulière, pour la poursuite des objectifs assignés par la Convention.

En souhaitant, qu'après avis du Conseil Supérieur, cette officialisation d'une redevance bien-être puisse se concrétiser rapidement et permettre à nos associations de continuer à répondre à l'engagement pris par la France, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Président,

Angel Llorente